



**BAPTÊME D'ANTOINE COULLAUD, FILS DE PHILIBERT
COULLAUD ET DE CATHERINE LAPORTE.**

Le 7 novembre 1683

Le septiesme iour de novembre de l'an mil six cents quatre vingt
trois par moy pierre de Caumont prestre faisant les
fonctions Curiales a Boucherville et mesme lieux a esté
baptisé en l'église paroissiale de la Sainte Famille de Boucherville
Anthoine Couillau fils de Philibert Couillau habitant de Contrecoeur
et de Catherine Laporte son épouse né le six, son parain
a esté Anthoine laporte fils de georges Laporte fermier de
l'isle de Mr Boucher a Boucherville, sa maraine Angelique
Laporte fille des susdits george Laporte et Nicole
duchesne les quels ont desclaré ne Scavoir escrire ny signer de
ce interpellé suivant l'ordonnance_

Pierre. de. Caumont p[re]tre

*Costé et paraphé suivant l'ordonnance
Boquinet*

B
Anthoine
Couillau
Le septiesme iour de novembre de l'an mil six cents quatre vingt
trois par moy pierre de Caumont prestre faisant les
fonctions Curiales a Boucherville et mesme lieux a esté
baptisé en l'église paroissiale de la Sainte Famille de Boucherville
Anthoine Couillau fils de Philibert Couillau habitant de Contrecoeur
et de Catherine Laporte son épouse né le six, son parain
a esté Anthoine laporte fils de georges Laporte fermier de
l'isle de Mr Boucher a Boucherville, sa maraine Angelique
Laporte fille des susdits george Laporte et Nicole
duchesne les quels ont desclaré ne Scavoir escrire ny signer de
ce interpellé suivant l'ordonnance
Pierre de Caumont p[re]tre
Costé et paraphé suivant l'ordonnance
Boquinet